

SOCIAL ACTIVE TEMPERE SOLIDAIRE C



Pays d'enregistrement: FR

CHIFFRES CLÉS

Valeur liquidative : 15,76€
Actif sous gestion : 433,99M€

INDICATEUR
SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



HORIZON DE PLACEMENT



CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : FCPE FIA
Catégorie commerciale : Fonds Mixtes
Date de création : 27/02/2004
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Devise : EUR
Fréquence de Valorisation : Quotidienne
Risques importants non pris en compte par l'indicateur : Risque de crédit

INFORMATIONS
COMMERCIALES

Code ISIN : 990000084519
Centralisation : J-1 avant 12H00
Règlement : J+2 ouvrés
Éligibilité au PEA : Non
Droits d'entrée max : 0.5%
Droits de sortie max : 0%
Frais de gestion maximum : 0.38 % TTC maximum de l'actif net
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 0.79%
Dépositaire : Banque Fédérative du Crédit Mutuel
Valorisateur : CIC
Société de gestion : Crédit Mutuel Asset Management
Gérant(s) :



Arnaud GRIMOULT



Eric VOGELSINGER

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

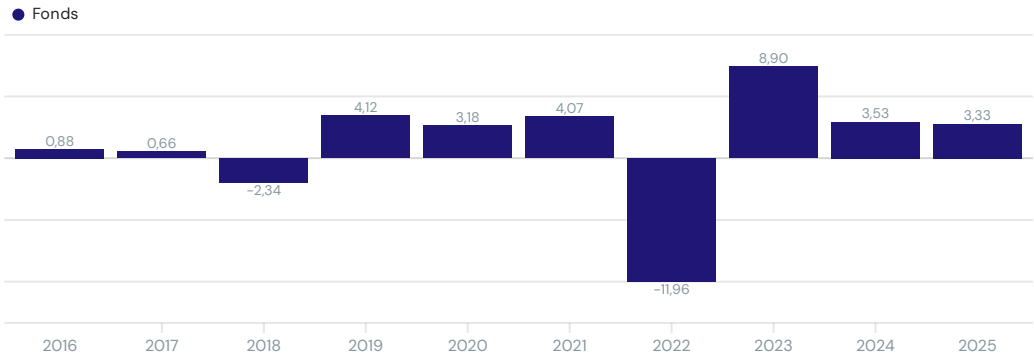
Le compartiment nourricier « SOCIAL ACTIVE TEMPERE SOLIDAIRE » a un objectif de gestion similaire à celui du FIA maître « CM-AM SOLIDAIRE TEMPERE ISR », diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir de valoriser le portefeuille, sur la durée de placement recommandée, grâce à une gestion sélective et opportuniste en s'attachant à respecter des critères de développement durable et de responsabilité sociale. Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché.

PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Cumulées	1 mois	3 mois	6 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	1,25%	0,52%	3,42%	3,33%	5,15%	11,68%	11,10%	12,64%
Annualisées						3 ans	5 ans	10 ans
Fonds						3,75%	2,12%	1,20%

PERFORMANCES NETTES ANNUELLES



Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE NETTE SUR 10 ANS



INDICATEURS DE PERFORMANCE

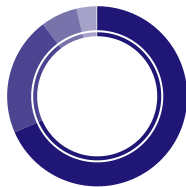
	1 an	3 ans	5 ans	Sur 5 ans	
Volatilité fonds	4,20%	5,04%	4,85%	Gain Maximum	19,72%
Ratio de Sharpe	0,47	0,22	0,14	Max. Drawdown	-14,77%
				Recouvrement	854 jours (le 30/01/2025)

SOCIAL ACTIVE TEMPERE SOLIDAIRE C

Données par transparence du fonds maître CM-AM SOLIDAIRE TEMPERE ISR

TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



Obligations taux fixe	68,44%
Actions en direct	21,28%
Titres solidaires	6,56%
Liquidités	3,50%
Obligations taux variable	0,22%

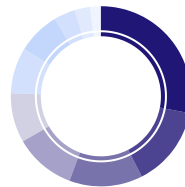
PAYS

En % de la poche actions

France	59,58%
Allemagne	31,23%
Italie	4,84%
Pays-Bas	2,95%
Portugal	1,40%

SECTEUR GICS

En % de la poche actions



Industrie	28,00%
Technologie de l'information	14,50%
Finance	13,15%
Santé	10,99%
Consommation Discrétionnaire	8,89%
Biens de Consommation de Base	8,28%
Matériaux	7,62%
Services aux Collectivités	3,83%
Services de communication	2,78%
Immobilier	1,96%

PAYS

En % de la poche obligations

France	30,05%
Allemagne	18,61%
Espagne	14,93%
Pays-Bas	8,96%
Italie	7,19%
Belgique	4,04%
Finlande	3,89%
Etats-Unis	3,38%
Europe	2,42%
Suède	2,18%
Autres	4,35%

INDICATEURS DE RISQUES

Duration	3,64
Nombre de titres	160
Nombre d'émetteurs	90
Notation moyenne émission	A-
Notation moyenne émetteur	A
% de titres callable	37,17%

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir ; e) rendement instantané net ne tenant pas en compte les coûts de couverture.

L'impact de la couverture devise est une estimation du coût de couverture sur un an.

NOTATIONS ÉMETTEURS

En % de la poche obligations

AAA	5,78%
AA	14,89%
A	22,08%
BBB	57,25%

SECTEURS

En % de la poche obligations

Financières	37,72%
Etats	13,32%
Assimilés Etat	12,21%
Consommations non-cycliques	11,87%
Consommations Cycliques	9,88%
Industrie	7,09%
Communications	4,30%
Services Publics	2,59%
Technologie	0,53%
Matières Premières	0,48%

PRINCIPALES LIGNES

Hors monétaire

Actions	Poids	Obligations	Poids
Saint Gobain	1,75%	Etat Allemand 0,00 % 15/02/2032	2,09%
Sap Ag	1,74%	Etat Espagnol 2,55 % 31/10/2032	1,71%
Essilorluxottica Sa	1,67%	Etat Italien 0,900 % 01/04/2031	1,46%
Schneider Sa	1,37%	Etat Espagnol 0,00 % 31/01/2028	1,36%
L'oréal	1,35%	Kfw Bankengruppe 0,01 % 05/05/2027	1,21%
Siemens Ag-reg	1,27%	Belfius Bank Sa/nv 3,38 % 20/02/2031	1,04%
Infineon Technologies Ag	1,09%	Banque Federative Du Credit Mutuel 4,00 % 15/01/2035	0,92%
Bnp Paribas	1,07%	European Union 0,00 % 02/06/2028	0,92%
Air Liquide	0,92%	L'oreal Sa 2,88 % 19/05/2028	0,91%
Unicredit Spa	0,77%	Etat Italien 1,25 % 01/12/2026	0,89%

Nombre de titres en portefeuille: 193

Poids des 10 principales lignes: 20,84%

SOCIAL ACTIVE TEMPERE SOLIDAIRE C

*Univers: Univers (75% taux +25% Actions)

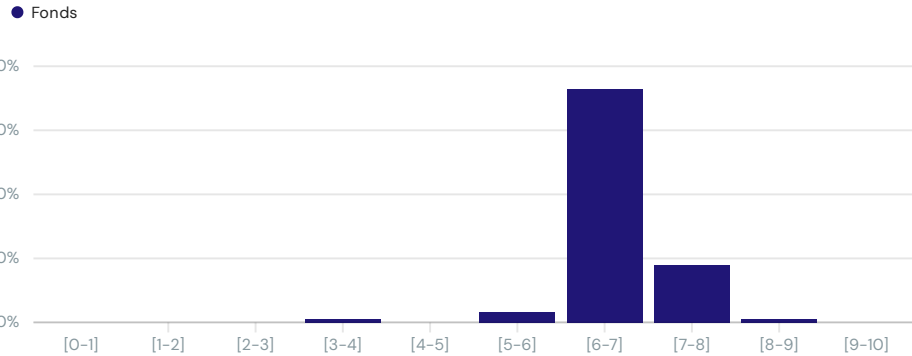
SCORES ESG

Min 0 / Max 10

	Fonds	Univers*
Taux de couverture ESG	99,78%	89,63%
Score ESG	6,75	6,21
Score E	6,49	5,87
Score S	6,45	5,88
Score G	7,24	6,89

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

Min 0 / Max 10



INDICATEURS D'IMPACT ESG

Les données de l'indicateur de performance retenu ci-dessous ont pour objectif de surperformer celles de l'univers. Les données brutes des indicateurs ESG (E, S, G et DH) sont publiées une fois par an par les entreprises. Les calculs ont été réalisés à partir de la dernière donnée disponible.

Indicateurs d'impact ESG		Mesure		Taux de couverture	
		Fonds	Univers	Fonds	Univers
1er indicateur de performance	Empreinte Carbone	25,96	65,12	94,45%	79,62%
2ème indicateur de performance	Politique relative aux Droits Humains	72,83%	47,65%	87,14%	67,95%

Source : Crédit Mutuel Asset Management

DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Le modèle d'analyse ESG propriétaire de Crédit Mutuel Asset Management permet d'évaluer au travers d'un outil les risques et opportunités sur les transitions environnementales et sociales des émetteurs constituant le portefeuille. L'analyse des émetteurs couvre 5 grands piliers que sont l'environnement, le social, le sociétal, la gouvernance et l'engagement de l'entreprise pour la démarche socialement responsable. Une notation est ensuite calculée sur 3 volets (environnement, sociale et gouvernance), ce qui permet de positionner le portefeuille en matière ESG. L'exercice des droits de vote et le dialogue avec les émetteurs complètent notre approche d'investisseur responsable.

Score Environnement: Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

Score Social : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

Score Gouvernance: le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

SOCIAL ACTIVE TEMPERE SOLIDAIRE C

AVERTISSEMENT

Avertissement : Document simplifié et non contractuel.

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 – Document non contractuel – Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.creditmutuel-am.eu – Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg

Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.

Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.

Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne

Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne

Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 – Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie

Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni

Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse

Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.

Information importante pour les investisseurs à Singapour

Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.

Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.

3 catégories de produits :

1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.

2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.

3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter le site de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu)

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max. Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Exposition actions : plus précise que la composition du portefeuille, elle tient compte en permanence des opérations en cours et notamment de celles réalisées sur les marchés dérivés, qui peuvent augmenter ou diminuer les risques de la gestion selon les fluctuations des marchés.